

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **72 (1936)**

Heft 25

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Congrès. — Lendemain de fête. — Loterie. — VAUD : Places au concours. — Coïncidence ou mesquinerie. — Inauguration du collège de Roche. — En rentrant du Congrès. — Classes sélectionnées. — Travail au rabais. — NEUCHÂTEL : Retraite. — INFORMATION : Ecole d'été du S. P. I. E.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : ALBERT CHESSEX : *M. Eugène Dévaud. — PRATIQUE : Epreuve générale de 6^e année, à Genève. — P. H. : Centre d'intérêt : l'oiseau (suite).*

PARTIE CORPORATIVE

CONGRÈS DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Nous venons de vivre de bien belles journées dans les montagnes neuchâtelaises. Nous savions que nos collègues du Haut nous réservaient un accueil chaleureux, et mettaient tout en œuvre pour que le Congrès de 1936 fût digne de ses devanciers. Notre attente n'a pas été trompée, la réception dépassa toute espérance. Tout avait été prévu pour la réussite pleine et entière de la manifestation, le temps même voulut bien être moins maussade que les pronostics le disaient et le soleil fut grandement de la partie.

Nous nous souviendrons longtemps de notre arrivée au Locle. La Musique scolaire nous attendait à la gare ; toute la population était dans la rue pour nous témoigner sa sympathie ; les cloches du Vieux Moutier sonnaient à toute volée pour nous souhaiter la bienvenue et le temple national était fleuri et décoré à souhait pour nous recevoir. L'accueil des Loclois est proverbial, nous a-t-on dit. Nous en avons été convaincus, et cet accueil fut si cordial et si spontané que nous en avons été touchés.

La grande cité chaud-fonnière n'avait pas moins bien fait les choses. La presse avait d'ailleurs signalé notre arrivée, parlé de notre association ; elle assista à nos travaux et à nos réjouissances ; elle en parla avec tant de compréhension que nous ne pouvons nous empêcher de comparer cette bienveillance avec l'hostilité manifestée lors du Congrès de Porrentruy, ou l'indifférence lors de celui de Montreux. Les journalistes présents se sont rendu compte que les

instituteurs ne sont point les indisciplinés qu'on leur reproche quelquefois d'être, qu'ils savent avoir de la tenue et de la dignité dans les discussions où s'affrontent les opinions les plus diverses, qu'ils se réunissent pour discuter aussi autre chose que des questions matérielles, et que le bien de l'enfant comme l'avenir du pays sont leur grande préoccupation.

Il est de notre devoir, au nom des quelque 700 congressistes, au nom de la S. P. R. tout entière, de remercier les artisans de cette belle réunion : les organisateurs tout d'abord, nos collègues de La Chaux-de-Fonds et du Locle, la population de ces deux localités en qui ils ont trouvé de dévoués collaborateurs ; tous ceux qui se sont appliqués à nous faire passer des heures agréables : conférencier, musiciens, acteurs, solistes, choristes. De remercier le président Julien Rochat et son adjudant Toffel ; ils ont bien mérité de la S. P. R. ; grâce à eux, grâce au calme, au tact et à la courtoisie du président, la séance de samedi a pu conserver tout du long la belle tenue qui l'a caractérisée.

Et puis, disons aussi sans ambages la satisfaction que nous avons éprouvée en sentant l'âme suisse romande vibrer à l'unisson dans le même désir de travailler à la noble cause de l'éducation populaire. L'union entre les instituteurs de la Romandie, que d'aucuns voulaient mettre en doute, s'est raffermie ; réjouissons-nous-en ; du bon travail se fera dans la S. P. R., plus forte et plus vivante que jamais.

LA RÉDACTION.

LENDEMAIN DE FÊTE

S'il est des fêtes qui, le lendemain, laissent aux lèvres une saveur amère et au cœur un certain dégoût, celle dont les derniers échos s'éteignent n'est certes pas de celles-là. Le XXIV^e Congrès de la S. P. R. restera, pour les sections organisatrices, un lumineux souvenir. Leurs hôtes du pays romand, qu'on eût désirés beaucoup plus nombreux encore — on est hospitalier dans nos Montagnes —, ont apporté, au cours de ces journées, tant de bonne grâce, d'humeur aimable, un désir si évident de faciliter les choses, que la tâche des dirigeants en a été grandement facilitée. On dit que les instituteurs sont gens pénibles et indisciplinés... Quelle calomnie ! C'est encore un jugement à réviser.

Le président romand s'excuse de n'avoir pu être partout à la fois pour s'occuper de chacun de nos hôtes et de nos invités. Bousculé au cours de ces journées, anxieux de leur réussite, appelé de droite et de gauche, il a dû laisser partir des invités, des collègues, des amis sans prendre congé d'eux et sans pouvoir les remercier. Que tous veuillent bien ne pas lui en tenir rigueur et pardonner.

Pressé par le temps, nous n'avons pu dire, au terme de la discussion de samedi, tout ce que nous avons sur le cœur. C'est pourquoi nous nous permet-

tons d'y revenir ici pour exprimer notre profonde reconnaissance à nos orateurs qui tous, sans exception, ont su exposer leur point de vue, affirmer leurs convictions avec un tact, une élévation de pensée, un souci de ne froisser personne qui ont fait de notre discussion quelque chose de très beau, de très réconfortant, digne en un mot des éducateurs du pays romand.

Pour celui qui avait le privilège de lire sur les visages des auditeurs leur attention passionnée, d'y surprendre la fugitive image de leurs émotions, le spectacle était profondément émouvant.

Le corps enseignant romand a donné la preuve qu'il sait apprécier un débat d'idées et vibrer au rappel des grands principes qui sont le fondement de notre civilisation moderne : le christianisme et ce qui, pour nous, en est le corollaire ou si vous préférez, la fille : la démocratie.

Nous avons été le premier à déplorer qu'un temps trop limité nous ait empêché de donner à ce débat toute l'ampleur qu'il méritait et d'aborder la discussion des conclusions. D'autre part, il eût été regrettable de nous séparer sans avoir donné à l'assemblée générale l'occasion de manifester son opinion sur le magnifique rapport de M. Willemin. Avec votre assentiment, nous avons donc un peu brusqué les choses et nous nous en excusons. Vous avez, à la presque unanimité, accepté rapport et conclusions, mais nous admettons volontiers que des modifications, des suppressions, des adjonctions eussent pu être faites sans modifier essentiellement le fond du rapport ; mais ne valait-il pas mieux procéder comme nous l'avons fait, puisque nous sentions la grande majorité acquise aux idées maîtresses défendues par le rapporteur ?

Nous croyons pouvoir interpréter comme suit le vote clôturant notre discussion :

La S. P. R. demeure fidèle aux grands principes démocratiques qui sont à la base de notre Constitution et qui ont permis à notre pays de se développer dans la liberté ;

Elle reconnaît que notre civilisation est fille du christianisme, mais, respectueuse de la liberté individuelle et de la liberté de conscience, elle désire que l'école publique demeure laïque, à l'écart des luttes confessionnelles, sans pour cela vouloir bannir la religion de l'école ; cet enseignement peut être confié, dans les locaux scolaires, soit aux maîtres qui y consentent (Vaud et Jura) soit aux ecclésiastiques (Genève et Neuchâtel).

Le président exprime sa reconnaissance aux orateurs et à l'assemblée qui, par leur haute tenue, ont grandement facilité sa tâche. Nous ajoutons notre admiration pour notre collègue Willemin qui a su défendre son rapport avec tant de fermeté et de conviction émue. Le choix de l'assemblée est donc particulièrement heureux ; le futur président Willemin sera le digne successeur des Fritz Hoffmann (c'est le Neuchâtelois qui parle), des Chantrens et des Bailloz.

...Le Congrès s'est terminé à Chasseral où plus de cent quarante participants se sont retrouvés dans une atmosphère de fête, et le dernier acte s'est déroulé sur le quai de la gare où tout finit par... un « picoulet ».

Le président de la S. P. R. : J. ROCHAT.

LOTÉRIE DU CONGRÈS

Les billets rouges sont tous gagnants. Les congressistes qui n'ont pas retiré leurs lots avant leur départ n'ont qu'à envoyer leurs billets, avec timbre pour réponse, à M. Julien Rochat, secrétaire des Ecoles, la Chaux-de-Fonds.

VAUD**PLACES AU CONCOURS****Jusqu'au 23 juin :***Maîtresse de travaux à l'aiguille : Sévery (6 h.).***Jusqu'au 26 juin :***Maîtresse ménagère : La Tour-de-Peilz.***Jusqu'au 30 juin :***Maîtresse semi-enfantine : Les Charbonnières.***COINCIDENCE OU MESQUINERIE**

Les autorités communo-scolaires d'Ollon n'ont pas eu la main heureuse pour l'organisation de leurs promotions ; elles ont trouvé moyen de les fixer au 14 juin, donc au dimanche de notre Congrès. Vous dire pourquoi cette cérémonie a tant tardé, au lieu de suivre immédiatement la rentrée des classes, n'est pas de notre compétence.

Mais nous devons relever, en la jugeant comme elle le mérite, l'outrecuidance de ces mêmes autorités qui ont demandé au corps enseignant de renoncer au Congrès pour accomplir son devoir professionnel à Ollon (un dimanche après-midi : culte, collation et jeux).

Notre Congrès est reconnu officiellement, subventionné même par les pouvoirs publics en raison des questions pédagogiques qui s'y discutent ; c'est un **devoir** du corps enseignant d'y assister et le congé officiel qui nous est accordé dans ce but en est une preuve plus qu'évidente.

C'est pourquoi nous félicitons l'institutrice d'Ollon qui y est venue et nous regrettons que ses collègues, placés entre deux devoirs non équivalents, aient renoncé au plus grand, celui qui les libérait d'une emprise tendancieuse, étroite et même malveillante.

LE COMITÉ.

INAUGURATION DU COLLÈGE DE ROCHE

Cette cérémonie, annoncée ici et là pour le 20 juin, est renvoyée à une date ultérieure, probablement au 4 juillet. Réservez ce samedi-là pour une petite visite à la vallée du Rhône où vous attendent des collègues, les enfants et beaucoup d'amis de l'école.

L. Cz.

EN RENTRANT DU CONGRÈS

Une plume compétente relatera dans notre journal et en détail, les différentes phases de ces belles manifestations. Nous ne voulons cependant pas laisser paraître le prochain numéro sans dire notre reconnaissance profonde aux Montagnards pour leur hospitalité, leur générosité, les mille et une marques d'amitié dont nous avons été comblés. Ces belles journées brilleront dans notre vie journalière en un rayon que rien ne peut éteindre parce qu'il a sa source dans le cœur de nos collègues et d'une population courageuse, appauvrie par la crise, mais enrichie de sa sérénité, de son bon moral et de sa générosité.

Une ombre immense à notre témoignage : c'est de ne pouvoir que dire merci à cette population laborieuse. Un merci qui ne peut malheureusement lui rendre ni la joie dans le travail, ni la sécurité pour le lendemain.

L. Cz.

CLASSES SÉLECTIONNÉES

Les autorités de Morges n'ont pas voulu introduire la sélection des élèves à l'école primaire. Le Département de l'Instruction publique ayant opposé quelques réserves à la décision prise, voici ce que répondent les autorités morgiennes :

« Nous déclarons assumer l'entière responsabilité de nos décisions, persuadés que nous avons agi pour le bien de nos enfants, certains que nous avons avec nous tous les parents qui ont le bon sens de croire qu'il est utile à leurs enfants de savoir peu mais bien, persuadés enfin que l'école est là pour s'adapter aux petits cerveaux de nos enfants, et que c'est chimère que de vouloir faire des programmes accélérés pour quelques premiers de classes qui s'assimilent rapidement le programme qui leur est donné, mais ne retiennent guère. »

Voilà qui est net et qui fera plaisir aux collègues qui s'étonnent de mes lignes en faveur de la sélection.

D'abord, il y a diverses manières de comprendre ce terme. Si un élève échoue parce que n'ayant pas obtenu la moyenne exigée et qu'on le fasse redoubler dans la classe inférieure, c'est de la sélection.

Si, dans une classe à trois degrés, ou même simplement à plusieurs divisions, le maître s'aperçoit qu'un enfant pourrait suivre avec de plus grands, sans autre il l'ajoute à la classe supérieure, pour une partie ou la totalité des branches. Nous avons là la sélection la meilleure, celle qui fait les bons élèves de la campagne, à l'instruction solide et aux connaissances précises.

Les primaires supérieures, les classes de retardés fondées il y a trente à quarante ans sont basées sur le même principe. Quoi d'étonnant que, dans les localités importantes, qui ont assez d'élèves pour former deux parallèles, on ait songé à grouper les enfants selon leurs capacités, leurs facultés d'emmagasinement ou d'assimilation, afin de permettre aux mieux doués de monter plus rapidement d'un degré à l'échelle de l'instruction et du développement général.

Est-ce à dire que toutes les expériences aient été des réussites ? Loin de là. Et nous criions même « casse-cou » aux pionniers de ce mouvement qui ne tiendraient pas compte de deux facteurs primordiaux qui donnent raison à « nos amis de Morges ».

Le danger de la sélection, c'est le mal du siècle, c'est la *vitesse*. Galoper à travers les difficultés, écrémer un sujet, enfourner à pleins bords des procédés d'arithmétique et des siècles d'histoire, ce n'est ni instruire, ni éduquer : c'est faire croire que l'on « réussit » dans l'enseignement mieux que ceux qui ne sont pas à la page. Ce gavage est contraire au bon sens, et ses résultats regrettables se font sentir jusque dans les examens d'admission aux Ecoles normales, où, pour réussir, il faut avoir fait le tour de connaissances que l'on demandait autrefois à la sortie. Comment faire machine arrière ? Enseigner, c'est choisir : allégeons les programmes.

Nous venons de montrer les erreurs du régime accéléré pour les bons élèves. Pour les mauvais, il en existe une, très grande, du fait qu'ils se trouvent parqués dans un milieu, une atmosphère qui ne peut leur donner de bons exemples. Ces pauvres B. sont le plus souvent dans des conditions de famille défavorables : maman surmenée, père alcoolique, sans compter la déchéance humaine plus complète. Ils ou elles auraient besoin de sentir autour d'eux l'influence des bons, qui entraînent, qui vivifient l'esprit d'une classe ; au lieu de cela, le maître

est seul pour créer une ambiance, et les clans de désordre, de vice, les cellules préparant au trottoir ou à Bochuz se forment dans l'ombre. De ces classes B., nous retrouverons les éléments plus tard dans les vilaines histoires de police et nous éprouverons le sentiment d'avoir semé... pour ne récolter que l'ivraie qui a étouffé le bon grain.

Tableau trop noir, mais qui doit faire réfléchir les dirigeants responsables. La tâche des autorités scolaires n'est pas facile et cette organisation demande un doigté, un sens psychologique qui débordent de beaucoup les programmes en nous ramenant devant les difficultés de l'éducation morale et le problème du milieu.

Et pourtant, il faut donner à notre jeunesse le meilleur moyen de gagner sa vie. Obtenir, grâce à la primaire supérieure, l'accès aux écoles de commerce, à l'école normale, devenir employé de banque ou de bureau, voilà pour un primaire un avenir modeste mais honorable que nous pouvons lui préparer. Apprendre un métier et s'y initier par les travaux manuels en classe, devenir bon ouvrier ou bonne ménagère, c'est le rôle plus simple, bien utile de ceux qui sont moins doués intellectuellement. Et puis, en tête de ligne, pour ne pas oublier un point épineux — sur lequel nous reviendrons — il y a le raccordement avec les secondaires...

Cette formation à faces multiples ne va pas sans heurts, sans compromissions, sans échecs même, étant donné que la nature de l'enfant, comme celle de l'homme, « ondoiyante et diverse », ne se mesure pas au millimètre, ne se jauge pas à la racine carrée et ne se pèse pas à la balance des moyennes d'examen.

L. Cz.

TRAVAIL AU RABAIS

Nul n'ignore que les institutrices mariées, ces indésirables de la république, sont maintenant les enfants chéris de beaucoup de communes. Non seulement elles accomplissent leur devoir à la pleine satisfaction des autorités et des parents, mais encore, elles rendent de grands services dans le chapitre des économies. Grâce à des amendements toujours acceptés avec célérité, les lois sont contournées et leur salaire est réduit autant qu'il est possible. Actuellement le *bénéfice minimum réalisé aux dépens de chacune d'elles est de 550 fr. pour la commune rurale et peut s'élever jusqu'à plus de 1000 fr. en ville*, les indemnités de résidence étant proportionnées au coût de la vie et des loyers.

On nous a fait remarquer que certaines régentes mariées sont de ce fait dans une situation précaire ; des maris sont au chômage, d'autres, commerçants ou hôteliers, ne gagnent plus grand'chose. Que faire ? Il faut s'adresser à l'Etat qui examinera le cas au point de vue des charges de famille, puis à la commune elle-même qui peut élever à son gré le salaire de son employée. Une intervention d'autres collègues, d'amis nous paraît tout indiquée et nous la recommandons en faveur de celles qui ne se plaignent pas, mais souffrent et font dans le silence tout leur devoir.

Et maintenant, voici un de ces jolis gestes d'autorités communales qui comprennent : « Votre traitement sera pour cette année de 675 fr. plus élevé que celui qui vous est légalement dû, ceci en raison de vos charges de famille. »

Des raisons spéciales nous font taire le nom de cette commune, mais nous ne demandons qu'à publier plusieurs nouvelles de ce genre, réconfortantes en regard des attaques malveillantes et des marchandages incessants que subissent ces fonctionnaires, dont le seul crime est d'avoir passé honnêtement à l'état civil.

L. Cz.

NEUCHÂTEL

RETRAITES

Nombreuses ont été les démissions à la fin de l'année scolaire. D'obligeants correspondants nous ont déjà renseignés sur les collègues du Locle et de Fleurier qui ont pris leur retraite ce printemps. Nous voulons, aujourd'hui, prendre congé des autres.

Madeleine Keigel, brevetée en 1895, fut nommée la même année à Cressier. En 1896, elle passa à Serrières, puis en 1902, à Neuchâtel, pour prendre la direction de l'une des classes enfantines du quartier de l'Ecluse installées dans une vieille maison locative bien inconfortable pour une école.

En 1914, lorsque le magnifique collège des Parcs ouvrit ses portes, Mlle Keigel y fut transférée et elle y resta jusqu'à fin mars. Jusqu'au bout de sa carrière, elle tint fidélité aux « pioupious » qui se sentaient heureux dans sa classe toute pleine d'une atmosphère maternelle.

Grâce à sa santé merveilleuse, Mlle Keigel est restée alerte. Toujours rayonnante de bonne humeur, elle était sympathique à tous. Dans le traditionnel thé d'adieu qu'elle offrit à ses collègues, ceux-ci eurent l'occasion de lui exprimer leurs sentiments de profonde affection et de lui remettre un souvenir.

Flora Rusillon était la fille de Louis Rusillon qui fut longtemps représentant du Val-de-Travers au Comité central de la S. P. N. Elle a rempli toute sa carrière à Roudry où elle fut nommée en 1900. Ses forces lui auraient permis de poursuivre sa tâche, mais elle a préféré se retirer au moment d'avoir droit à sa retraite pour laisser la place à l'une de ces nombreuses institutrices qui attendent depuis longtemps l'occasion de se caser.

Le départ de Mlle Rusillon a donné lieu à une manifestation émouvante en présence des 250 élèves de la petite cité. Ses écoliers la chérissaient, et cette institutrice consciencieuse, aimable et dévouée, était en profonde estime dans toute la population.

Isabelle Jeanmairet fut nommée à Coffrane, en 1905, la même année où elle obtint son brevet. Elle occupait le même poste au moment de sa démission et, comme sa collègue de Boudry, elle céda la place aussitôt après avoir rempli les conditions requises pour la retraite. A quoi bon du reste persévérer dans l'accomplissement fidèle de son devoir quand on sent que les questions d'économie budgétaire l'emportent sur toute autre considération? On comprendra que notre chère collègue en ait ressenti quelque amertume.

Albert Seitz, instituteur à Corcelles depuis 1921, a été atteint par la limite d'âge, ce printemps. Ce doyen du corps enseignant avait obtenu son brevet en 1888. Nommé aussitôt aux Geneveys-sur-Coffrane, il quitte ce poste en 1890 et se rend en Russie où sa belle intelligence lui permet de se créer rapidement une situation enviable dans l'enseignement moyen. Lorsque la révolution éclate, Albert Seitz dirige un gymnase, et il n'est pas très éloigné du moment où il pourra se retirer avec une coquette pension. Mais la situation devient intenable et, avec sa famille, notre valeureux collègue rentre au pays natal, bien démuni comme tant d'autres compatriotes obligés de fuir la tourmente bolchéviste, et à l'âge de 50 ans, il se voit obligé, par nécessité, de revenir à sa première activité, qu'il reprend avec une résignation touchante. Il ne se plaint du reste jamais de son sort ; jamais non plus d'imprécations à l'adresse des hommes qui avaient bouleversé son existence et fait sombrer l'espoir de finir

ses jours à l'abri des soucis financiers. Dans cette âme d'élite, il n'y avait place que pour des sentiments élevés.

Albert Seitz s'est beaucoup intéressé à la Société pédagogique ; à plusieurs reprises, il a représenté sa section à notre assemblée de délégués. Nous regrettons le départ de cet aimable collègue.

Eugène Bugnon, instituteur à Vilars, était aussi un des aînés de la corporation. Il obtint son brevet en 1892 ; mais ce n'est qu'en 1897 qu'il occupa le poste de Vilars d'où il ne délogea plus. Entre temps, il tint la classe du Sapelet pendant l'hiver 1892-1893, fit un remplacement à Travers et, en 1894, il fut nommé à l'orphelinat de Belmont-sur-Boudry, qu'il quitta trois ans plus tard pour se rendre à la Cotière.

Eugène Bugnon a été un membre zélé de la S. P. N. Pendant quinze ans, soit de 1920 à fin 1935, il a fait partie du Comité central en qualité de secrétaire des procès-verbaux. Au cours de la cérémonie d'adieu organisée par l'autorité scolaire de Vilars, M. H.-L. Gédet, président central de la S. P. N., remit à Eugène Bugnon un souvenir en reconnaissance de son activité dans notre association et M. F. Burger, représentant de la section du Val-de-Ruz au Comité central, releva les nombreux mérites de ce sociétaire dévoué.

Albert Richème, maître de gymnastique à Neuchâtel, quitte l'enseignement à 64 ans, c'est-à-dire à une année de la limite d'âge.

Excellent gymnaste, couronné aux engins, il suivit les traces de son aîné, Eugène Richème et, comme lui, obtint le brevet spécial pour l'enseignement de la gymnastique. C'était en 1903. Trois ans plus tard, il succéda à Ulysse Matthey, comme maître de gymnastique dans les écoles primaires et secondaires de Neuchâtel.

Peu à peu, les leçons, à l'école primaire furent remises, par raisons d'économie, aux maîtres de classe ; ce qui fait que ces dernières années, Albert Richème exerçait sa principale activité dans l'enseignement secondaire. Il s'était rattaché, cela va de soi, au groupement professionnel des professeurs, sans abandonner pour autant la S. P. N. Le fait est digne d'éloges et nous sommes reconnaissant à M. Richème d'être resté fidèle, jusqu'au bout, à notre association.

A tous ces chers collègues qui s'en vont, nous adressons nos meilleurs remerciements pour leur activité dans la S. P. N. Nous leur souhaitons aussi une longue et heureuse retraite.

A bientôt une note reçue de La Chaux-de-Fonds qui complétera cette chronique consacrée aux démissionnaires.

J.-Ed. M.

INFORMATIONS

L'ÉCOLE D'ÉTÉ DU S. P. I. E.

Le Secrétariat Professionnel International de l'Enseignement (S. P. I. E.) organise pour la septième fois, du 6 au 13 août, à Bruxelles, une Ecole d'été, consacrée à l'étude du thème général : *Esprit critique, esprit scientifique.*

La dernière école, tenue à Berne l'été dernier, a décidé que ces cours sont ouverts non seulement aux syndiqués de l'enseignement et des autres corporations, mais aussi aux non-syndiqués. Inscriptions jusqu'au 1^{er} juillet à L. Zoratti, Faculté des Sciences de Caen. Renseignements auprès de la rédaction du *Bulletin corporatif.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE

M. EUGÈNE DÉVAUD

Les conférences printanières du corps enseignant primaire vaudois ont été consacrées à l'enseignement de la lecture. L'initiative en est partie du Département de l'instruction publique, qui disait entre autres dans son *Bulletin officiel* de février-mars dernier : « Pour les pédagogues modernes, l'objectif de l'enseignement de la lecture est la lecture personnelle et silencieuse, celle-ci devant aboutir à un résultat qui n'est pas la « lecture expressive », mais l'aptitude à comprendre un texte... Ils considèrent la lecture comme la branche capitale de l'enseignement et la condition de toute culture, si humble qu'on la suppose. C'est avec l'observation, « l'exercice nourricier » par excellence, « la principale pourvoyeuse d'idées et de connaissances »... Cet enseignement est-il actuellement au point dans nos classes ? Occupe-t-il la place qu'il mérite ? Nous ne le pensons pas ».

Et toutes les conférences ont entendu des rapports et voté des thèses en faveur de la lecture silencieuse, plus intéressante, plus conforme aux possibilités des élèves, plus éducative et préparant mieux à la vie.

Or, l'écrivain qui a rendu les plus grands services aux rapporteurs, celui qui a été le plus étudié et le plus abondamment cité, c'est sans contredit M. Eugène Dévaud, l'éminent pédagogue fribourgeois, ancien directeur de l'École normale de Hauterive, professeur de pédagogie à l'Université, auteur de ces livres capitaux : *La lecture intelligente à l'école primaire* et *Lire, parler, rédiger*.

Et c'était pleine justice de mettre ainsi M. Dévaud à l'honneur. Car il est certainement chez nous, et en général dans les pays de langue française, l'auteur le plus compétent en ce domaine, où il travaille depuis un quart de siècle.

Nos collègues du district d'Yverdon ont fait un pas de plus. Ils ne se sont pas contentés de piocher les œuvres du chanoine Dévaud : ils ont voulu le voir et l'entendre. A l'instar des instituteurs du Jura bernois, qui pour la géographie ont fait venir de Lausanne M. Charles Biermann, et de Belgique M. Porinot pour la composition française, les Yverdonnois ont pensé avec raison que rien ne valait le contact direct et le document de première main.

J'ai là sur ma table la brochure de seize pages où M. Dévaud a résumé une partie de sa conférence d'Yverdon. Nos collègues du

Nord y trouveront l'essence de la théorie moderne de l'enseignement de la lecture, plus treize exemples d'exercices de lecture silencieuse (sept pour le degré intermédiaire, six pour le degré supérieur) appliqués à des morceaux tirés du livre de lecture de chacun de ces degrés. (Ne serait-il pas possible de publier cette brochure à un nombre d'exemplaires suffisant pour que chaque membre du corps enseignant primaire vaudois pût en posséder un ? La dépense serait minime et le profit très grand.)

Quoi qu'il en soit de ce point spécial, nous devons nous féliciter du résultat des conférences unanimement favorable à la lecture silencieuse, non seulement parce que celle-ci est supérieure à la lecture à haute voix, mais aussi parce que les procédés de lecture silencieuse tels que ceux que M. Dévaud propose à nos collègues d'Yverdon, tels que ceux qu'il décrit dans *Lire, parler, rédiger*, contribuent par la force des choses à acheminer notre pratique journalière à la fois vers l'école active et vers l'individualisation de l'enseignement. Cette individualisation — mitigée, bien entendu, car il ne s'agit nullement de rompre en visière sur toute la ligne à l'enseignement collectif — à laquelle Henri Bouchet a consacré, voici trois ans, un gros volume de la Bibliothèque de philosophie contemporaine, vient d'être désignée par Robert Dottrens comme la voie même du progrès scolaire¹.

Et quoi qu'en puissent penser certains théoriciens sans souplesse, partisans du « tout ou rien », je prétends que c'est là la meilleure formule du progrès : non pas une réforme totale et massive, mais un ensemble de réformes de détail, non pas la cognée mise à la racine des arbres, mais le levain introduit peu à peu, prudemment, dans la pâte, et qui, à la longue, sans cataclysmes et sans luttes violentes, fera lever la masse entière.

J'ai l'air de perdre mon sujet de vue : en réalité j'en suis très près, je n'en suis même pas sorti, car cette méthode ferme quoique prudente, prudente quoique ferme, est tout à fait conforme à l'esprit de l'abbé Dévaud.

* * *

J'ai entendu, dans l'une des conférences vaudoises, un rapporteur reprocher assez vivement à M. Dévaud d'avoir, dans sa *Lecture intelligente à l'école primaire*, prôné la lecture à haute voix plus que la lecture silencieuse. C'est oublier que cet ouvrage, paru à Paris en 1914, a été écrit en 1913, il y a donc tantôt un quart de siècle.

¹ *L'enseignement individualisé*. Collection d'actualités pédagogiques.

Si l'on se reporte à l'époque de l'avant-guerre, où personne ou presque ne parlait de lecture silencieuse (le premier livre en français sur ce sujet, celui de Mme Anderson, est de 1929!), il convient au contraire de saluer en l'abbé Dévaud un novateur perspicace, car il fait, alors déjà, une large place à la lecture silencieuse, bien qu'il la subordonne encore à la lecture à haute voix. Ce qu'il faut relever aussi et souligner d'un trait bien net, c'est l'importance capitale qu'il attache, en un temps où la lecture courante et expressive était presque tout, au contenu de pensée, au *fond* du morceau de lecture : « On lit pour comprendre et connaître, disait-il déjà ; on lit pour jouir. Apprendre à lire, c'est amener l'écolier, par des exercices appropriés, à pouvoir, une fois laissé à lui-même, comprendre le sens de l'écrit qu'il déchiffre, à en faire profiter sa vie personnelle, à en jouir ».

Ne jetons donc pas la *Lecture intelligente* aux orties, car elle a encore beaucoup de choses à nous apprendre ; complétons-la plutôt par les livres récents de M. Eugène Dévaud, et singulièrement par *Lire, parler, rédiger*. Et souhaitons que l'auteur puisse nous donner bientôt de la *Lecture intelligente* une édition nouvelle, rajeunie, mise au point et défiant toute critique !

Car M. Dévaud a marché ; il est tout le contraire d'un immobiliste ; il reste, aujourd'hui comme hier, à l'avant-garde, ainsi qu'en témoignent ses œuvres récentes : *Pour une école active selon l'ordre chrétien* (1934), *Lire, parler, rédiger* (1935), *Pédagogie du cours supérieur* (1935) et *Le système Decroly et la pédagogie chrétienne* (1936).

Il est vrai qu'il ne se lance jamais tête baissée dans la mêlée pédagogique. Il ne prend pas des vessies pour des lanternes. Il est pondéré et circonspect. Il a beaucoup vu et beaucoup retenu ; il a surtout beaucoup réfléchi. C'est une intelligence lucide, calme et vigoureuse. S'il est prudent, il n'est jamais timoré. Et nous aurions tort de ne pas voir en lui un authentique champion du progrès scolaire.

Je sais bien que le chanoine Dévaud ne met pas son drapeau dans sa poche et que sa philosophie catholique ne saurait convenir à tous ses lecteurs. Mais qui nous empêche, nous autres protestants, de rester sur le terrain purement pédagogique et, faisant abstraction des tendances confessionnelles de l'auteur, de nous inspirer de tout ce que nous trouvons de vrai, de fort, de neuf, dans sa didactique ?

Je ne connais pas son *Enseignement de l'histoire naturelle à l'école primaire*, mais son *Guide de l'enseignement primaire* n'a qu'un défaut, c'est de dater de 1917. Comme la *Lecture intelligente*, il aurait besoin d'être modernisé.

L'*Educateur* a parlé déjà de *Pour une école active*, de *Lire, parler, rédiger* et de *Pédagogie du cours supérieur*. Je voudrais dire un mot en terminant du petit livre intitulé *Le système Decroly et la pédagogie chrétienne*, qui vient de paraître ¹.

M. Dévaud connaît bien la méthode Decroly ; il l'a étudiée non seulement dans les livres, mais il a fait à l'école de l'Ermitage un séjour de plusieurs semaines. Et les ouvrages sur la pédagogie decrolyenne sont assez rares jusqu'ici, pour que l'on accueille avec empressement l'œuvre d'un compatriote qui nous apporte à la fois des renseignements de première main et une critique pertinente du système.

Il va sans dire que le chanoine Dévaud se préoccupe vivement de savoir si la pédagogie decrolyenne est compatible avec la foi catholique. Il conclut d'ailleurs, et avec netteté, par l'affirmative, se fondant non seulement sur les principes et l'application de la méthode, mais sur les déclarations de Decroly lui-même. Quant à nous, ce n'est pas ce point-là surtout qui nous retiendra.

Les renseignements sur Decroly, sur son enfance, sa jeunesse, ses études, sa formation, ses débuts sont encore plus rares que sur ses idées et son système. Aussi faut-il savoir gré à M. Dévaud de nous avoir donné sur cette personnalité attachante et sympathique une dizaine de pages qui ne sont pas les moins intéressantes de son livre.

Entrant dans le vif de son sujet, l'auteur fribourgeois s'efforce de caractériser le système decrolyen. Il me paraît l'avoir fait avec sa clairvoyance et sa pénétration habituelles : « ... La lecture globale, les causeries, la chasse aux documents, la grammaire ou le calcul individuels, les jeux, les tests, l'appel à l'activité spontanée de l'enfant, etc... ne sont pas de l'invention du pédagogue d'Uccle, mais il les a introduits dans son système et ils en font partie sans en constituer l'essentiel. *L'essentiel consiste, à mon sens, dans un certain programme, celui des centres d'intérêt, dans une certaine méthode, celle des trois étapes de l'activité intellectuelle de l'écolier : observation, association, expression* ² »...

¹ Fribourg, Librairie de l'Université, 84 pages.

² C'est moi qui souligne.

M. Dévaud expose ensuite en quelques pages lumineuses le programme des centres d'intérêt, puis il le juge en l'opposant aux systèmes des théoriciens outranciers de l'école active : « Je constate d'abord que le Dr Decroly suppose qu'il est une vérité objective qui s'impose à tous, qu'on peut par conséquent communiquer et faire apprendre aux enfants, du dehors. Or, depuis trente ans les novateurs nous répètent et rabâchent que l'éducateur n'a d'autre tâche et devoir que de laisser croître et s'épanouir, du dedans au dehors, les instincts de l'enfant, qu'il ne doit prendre pour guide que les intérêts subjectifs de l'enfant exprimés par ses désirs plus ou moins précis ; on devrait en conclure, et plusieurs l'ont fait, en Allemagne surtout, qu'on ne devrait lui apprendre que ce qu'il a envie de savoir, qu'on ne devrait lui faire faire que ce qu'il demande à faire. Si elle est logique, l'école nouvelle n'a pas de programme fixé une fois pour toutes. Or, voici une école qui propose un programme fixe, valable pour tous, valable même pour tous les siècles, ce qui implique qu'il est une vérité objective qui s'impose à tous, à laquelle nul n'échappe. »

Il ne serait pas sans intérêt d'entrer dans les détails et de suivre M. Dévaud dans l'exposé et la critique de la méthode decrolyenne. Mais il est temps de conclure. Signalons encore cependant que le volume se termine par un savoureux chapitre intitulé *L'École Decroly saisie sur le vif (feuilles détachées de mon carnet de route)*, et félicitons-nous d'avoir eu l'occasion — à propos des conférences vaudoises — de parler quelque peu longuement d'un éducateur qui fait grand honneur à la Suisse romande.

Albert CHESSEX.

PRATIQUE

GENÈVE : ÉPREUVE GÉNÉRALE DE 6^e ANNÉE (MAI 1936) ¹

Vocabulaire.

1. Indiquez un verbe de la famille de **jonction**. — Réponse :
2. Indiquez un adjectif de la famille de **fleuve**. — Réponse :
3. a) En parlant de la population d'une ville, on dit la population
(n'employez pas le mot **citadin**).
- b) En parlant de la population de la campagne, on dit la population
(n'employez par les mots **campagnard** ou **paysan**).
4. Quand, placé sur un pont, on regarde **en amont**, on regarde vers
du fleuve.
- Quand, placé sur un pont, on regarde **en aval**, on regarde vers
du fleuve.

¹ Communiqué par M. R. Dottrens.

- 5 Indiquez le contraire des mots soulignés :
- a) Des eaux **apaisées**, des eaux
- b) Un remorqueur **trapu**, un voilier
6. Citez 3 noms qui, dans le texte de la dictée, désignaient un bateau.
Réponses : 1. 2. 3.
7. Que forme à son embouchure : a) La Tamise ? b) Le Rhône ?
Réponses :
- a) La Tamise forme b) Le Rhône forme
8. Indiquez les différentes parties d'un pont.
Réponses :
9. Comment appelle-t-on (donnez 4 noms différents) :
- a) Un groupe de barques de pêche ?
Réponse : de barques.
- b) Un groupe de vaisseaux de guerre ?
Réponse :
- c) L'ensemble des vaisseaux d'un pays ?
Réponse :
- d) Un groupe d'avions qui volent ensemble ?
Réponse :

LECTURE 6e (MAI 1936)

Au bord de la Tamise.

London Bridge ¹ (Le Pont de Londres) est le point de jonction de deux Tamises, dont l'une est un fleuve, l'autre la mer. Du milieu du large pont tremblant, si l'on regarde en amont, c'est le fleuve, poli, urbain, aux eaux apaisées et vertes d'avoir traversé tant de plaisants pâturages ; les mouettes y flottent comme, au bain, les jouets de celluloid ; les bateaux de petit tonnage y sont amarrés dans un ordre parfait et si définitivement qu'ils semblent devenus des maisons ; mais, en aval, c'est un bras de mer que l'on contemple, agité, souillé d'épaves flottantes. Les mouettes, qui s'étaient réfugiées sur des bouées, se préparent à s'envoler vers le large, noires dans la vapeur d'eau éclatante qui s'échappe de la sirène des remorqueurs trapus, blanches dans la fumée de charbon des cargos...

Tamise, le plus vivace des fleuves ! Le vent d'ouest des équinoxes, à l'heure du couchant, la cuivre ; l'hiver, elle est argentée par le vent du nord. Chaque jour, elle double de volume en quelques heures, se gonfle, élève ses chalands à hauteur des quais et les passants les voient monter en entier au-dessus du parapet ; le soir, elle se vide ; elle a déposé sa flotte sur une fange infecte pleine de vieux souliers et de casseroles trouées, et elle stagne en attendant la marée.

D'après Paul Morand.

ARITHMÉTIQUE 6e ANNÉE (MAI 1936)

1. Représentez la fraction $\frac{3}{4}$ en prenant comme unités :
- a) Un triangle isocèle de 60 mm. de base et 45 mm. de hauteur ;
- b) Un cercle de 24 mm. de rayon ;
- c) Un losange de 3 cm. de côté (utilisez 2 manières différentes et faites deux dessins) ;
- d) Un cylindre ayant : diamètre de la base, 36 mm., hauteur, 48 mm. (utilisez deux manières différentes et faites deux dessins).

¹ Prière d'écrire ces mots au tableau noir.

Dans toutes les figures, ombrez ou coloriez la partie qui représente les $\frac{3}{4}$ de l'entier.

2. Un agriculteur verse 27 sacs d'avoine de 60 kilos chacun dans un coffre de m. 2,40 de long, m. 1,25 de large et m. 1,50 de haut.

L'hectolitre de cette avoine pèse 45 kilos.

a) A quelle distance du bord supérieur l'avoine arrive-t-elle ? (réponse en centimètres) ;

b) En vous basant sur la réponse donnée à la première question, dites quelle fraction du coffre se trouve remplie.

3. Un viticulteur assure contre la grêle sa récolte estimée à 3400 francs et paie pour cela une prime annuelle égale au 9 % de cette somme. La grêle ayant détruit une partie de la récolte, il reçoit une indemnité égale au 42 % de la valeur assurée.

Quelle somme aurait-il perdue, s'il n'avait pas assuré sa récolte ?

4. Une commune a une dette de 84 000 francs pour laquelle elle paie un intérêt de 5 %. Pour rembourser cette dette, elle emprunte une somme égale à des conditions avantageuses ; l'intérêt annuel de la dette sera ainsi diminué de 1260 francs.

Quel est le taux du deuxième emprunt ?

CENTRE D'INTÉRÊT : L'OISEAU (suite)

II. Le nid. ¹

Le respect des nichées. — C'est, en effet, par là qu'il faut commencer si l'on veut que la vue de la société des oiseaux ne laisse aucune amertume au cœur de l'enfant et ne lui donne pas d'autre désir que d'admirer leurs ébats et de jouir de leur ramage.

Ici, comme un peu partout dans l'enseignement éducatif, les récits, les histoires ingénieusement contées, sont d'une grande utilité. Car le « sermon » sentencieux n'est pas pour cet âge, si tant est qu'il convienne à n'importe quel âge, c'est-à-dire qu'il agisse profondément sur la direction de la vie et son impulsion spirituelle. La poésie y réussira mieux, surtout si l'on a soin de la faire dire par les écoliers eux-mêmes. Ainsi celle, bien connue de Jean Aicard :

*Dans les rochers et dans les branches,
N'allez pas, mes petits amis,
Ni dans les aubépines blanches,
N'allez pas dénicher les nids.*

Mais pour certaines d'entre elles, il faudra la voix forte et convaincue du maître ou de la maîtresse pour transposer en conte ce qui demeurerait sans cela une banale ritournelle. C'est le cas de l'archaïque berquinade : « Le Nid de Fauvette », dont il est possible de tirer quand même une leçon de valeur. Mais pas en se contentant de la donner pour tâche, ou devoir, à apprendre pour le lendemain ! « Les Chardonnerets », de Frédéric Bataille, est également un joli morceau à faire déclamer à la classe par un bon diseur, qui servira d'entraîneur à ses camarades, chacun répétant à son tour une strophe en s'appliquant à affiner, polir, renforcer ou naturaliser le débit de son prédécesseur. Ce qui est moins aisé que de se contenter de le critiquer, ou de le contrefaire ; mais combien plus profitable pour tous.

Puis ce sera au tour du maître de reprendre la parole pour faire part à son petit auditoire d'un souvenir d'enfance, ou d'une observation, telle la méchante action de ce gamin qui avait découvert un nid de merles dans un buisson accroché au mur de soutènement de la route, y avait surpris la mère en train de couver, et n'avait rien trouvé de plus intelligent que de lui lancer un caillou pour la voir s'envoler. La pierre, trop adroitement jetée, avait tué l'oiseau

¹ Voir *Educateur* N° 24.

sur ses œufs. Et dès lors, un concert de réprobation s'élevait chaque fois au moment du passage des camarades en cet endroit. L'aiguillon salutaire du remords s'enfonçant autant de fois dans le cœur du coupable.

Donc tout ce qui peut contribuer à agir sur le cœur des jeunes, à éveiller et fortifier chez eux ce sentiment de pitié pour les faibles, pour les êtres sans défense, sentiment que le poète dénie à l'enfance. Non, il ne faut pas, par indifférence, négligence ou lassitude, admettre que « cet âge soit sans pitié », ce qui n'est vrai, d'ailleurs, que chez certaines natures.

Mais bien plutôt saisir toutes les occasions de faire l'éducation de la bonté, tout au long de l'année, et pas seulement à date fixe, sur commande d'un comité et par entraînement collectif. Education qui n'est alors, le plus souvent, qu'une manifestation de parlote.

Les beaux récits que l'on peut recueillir de divers côtés sur l'amour maternel chez les animaux, l'entr'aide mutuelle et la défense de la famille, peuvent contribuer pour leur part à cette éducation et servir d'utiles entraîneurs. Nous en esquissons un que les maîtres sauront développer au mieux, et selon les capacités d'assimilation de leur petit auditoire.

L'oiseau-mouche et la monstrueuse araignée. — L'oiseau-mouche ?... Une pincée de plumes attachées à une aiguille qui est le bec. Un bourdon, maigre et allongé, qui se serait affublé d'un minuscule éventail plumeux pour se composer une queue ; d'une trompe de charançon, d'un plastron et d'une aigrette mobiles d'une délicatesse extrême, et qui aurait soudé ses ailes d'hyménoptère en les apointissant. Le tout recouvert de duvet chatoyant où tous les reflets des pierres précieuses viennent se jouer. Ne les appelle-t-on pas précisément des « topaze », des « améthyste », des « rubis », des « saphir » ?... Si vous voulez vous représenter ces merveilleux petits êtres, désignés aussi par le terme général de colibris, autrement qu'à l'état de plumet dans une vitrine de musée, suivez par une chaude journée d'été les ébats capricieux de ce papillon qui aspire au vol avec sa trompe brusquement détendue le nectar caché au fond des corolles : la sésie-abaille. Parez-le, par l'imagination, de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, et mettez-en vingt ensemble autour d'une tonnelle de jasmin ou d'un massif de quarantaines variées. En attendant de vous envoler un jour sous les ailes d'un grand avion vers les parages mystérieux des forêts vierges du Brésil !

Le nid de l'oiseau-mouche ?... un bout de doigt de gant qu'une seule feuille souvent suffit à soutenir. Que dire des œufs ? Ce nid, construit avec un soin extrême au moyen de fibres et de brins de mousse, est guetté par un monstre hideux, l'araignée des tropiques, la grande mygale, vampire velu à huit pattes dont deux suffisent pour couvrir les œufs du colibri. Aux mandibules recourbées, aiguës comme des poignards, qui tranchent d'un seul coup de cisaille la tête de l'oiseau-mouche pour se repaître de son sang. La terrible « mangeuse d'oiseaux » dont le corps mesure 7 centimètres, et 15 avec les pattes, alors que le colibri n'en peut fournir que trois ou quatre.

Un naturaliste a assisté à une de ces attaques de l'araignée géante contre le nain ailé, qui aurait pu s'envoler pour se sauver, mais qui préféra mourir plutôt que d'abandonner sa nichée. Grimant prestement de ses huit pattes jusqu'à l'extrémité du rameau où se balançait un nid d'oiseau-mouche, un de ces monstres surprit la mère en train de couver pendant que le père était allé faire provision de miel pour la ravitailler. D'un coup de patte, la pauvre bête est terrassée avant d'avoir pu faire un mouvement, et la mygale lui tranche la tête. Un petit cri plaintif fut le seul dénonciateur de l'horrible drame. Mais ce suprême appel, qui était aussi un adieu, fut entendu du mari qui butinait dans le voisinage. Fou de désespoir, et vibrant de colère, il accourt d'un trait et s'élance sans une seconde d'hésitation sur le vampire qui glisse aussitôt lâchement son gros corps sous l'enfourchure d'un rameau. Les quatre pattes antérieures dressées et les poignards des mandibules prêts à se croiser, l'araignée fait front contre le frêle oiselet, qui paraît bien décidé à venger la mort de sa compagne puisqu'il n'a pas pu la défendre, ni même l'avertir.

Le combat dura un quart d'heure, plus d'un quart d'heure. Les pattes et les ongles de la mygale étaient pleins des plumes chatoyantes du colibri, qui, tout sanglant qu'il était, revenait sans cesse à la charge avec une véritable furie qui décuplait ses forces de pygmée.

A la fin, il succomba à son tour.

P. H.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

L'excursion recommandée pour courses et sociétés :

LE PASSAGE DE LA GEMMI SUR LOÈCHE-LES-BAINS

2349 m. Bon chemin muletier Valais, 1444 m.
Visite des eaux les plus chaudes de Suisse : 51°. Excursion facile au Torrenthorn (3003 m.)
le Righi du Valais. Tous renseignements sur transports et logement par Chemin de fer
électrique Loèche-Souste.

ZERMATT ET GORNERGRAT

Hôtel Riffelberg. Mi-chemin Zermatt-Gornergrat. Splendide panorama. Arrangements
spéciaux pour écoles et sociétés. Mêmes maisons :

Kulm Hôtel, Zermatterhof, Belvédère et Findeln. Les 5 hôtels de la Commune.

LAUSANNE

BUFFET DE LA GARE C.F.F.

Prix spéciaux pour courses d'écoles.

André Oyex

Les Tramways Lausannois

JORAT

accordent des réductions importantes aux
écoles, sociétés et groupes, sur les lignes
de **Montheron** et du **Jorat** (lignes 20,
21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe.
Sites et promenades pittoresques. Rensei-
gnements à la Direction. Téléph. **33.141.**

CHEXBRES HOTEL DU SIGNAL

Un superbe but de promenades pour écoles et sociétés. Grand parc, forêt magnifique
de 30 ha., panorama grandiose sur le lac et les Alpes. Bonne cuisine. Arrangements
spéciaux pour écoles et sociétés.

On accède à Chexbres par la splendide route de la Corniche dominant le lac. En chemin
de fer par Puidoux-gare (ligne Genève-Lausanne-Fribourg). H. von Gunten.

Chemin de fer Montreux-Oberland bernois

Il dessert une RÉGION IDÉALE pour vos courses

BAISSE DES TARIFS ÉCOLES ET SOCIÉTÉS

Dès le 1. 6. Grandes facilités pour trains spéciaux. BILLETS COLLECTIFS A
PRIX RÉDUITS. Tous renseignements Direction MOB, Montreux, tél. 62.842.

MORAT

Téléphone 2.78

Fr. Schüpbach, autocars de 30 pl. ultra-modernes et rapides. Chauffeurs de toute confiance. Prix très modéré, se recommande aux Ecoles et Sociétés.



Flûtes douces ou flûtes à bec

Soprano do depuis fr. 5.—. Soprano do modèle spécial pour écoles dit «Bach» fr. 8.—. Alto fa, depuis fr. 17.—. Fourre en toile depuis fr. 1.—. Etais bois depuis fr. 1.75. Méthode Aeschmann depuis fr. 1.50. Beau choix de musique. Envois à l'examen. Remise importante par quantité. Seul dépositaire des meilleures marques : Bach ; Goldklang ; Merz.

FÆTISCH FRÈRES S. A. Caroline, 5, Lausanne

COURS DE VACANCES

POUR

MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT

Organisés par le Canton et la Ville de St-Gall.
à l'Institut pour Jeunes Gens, St-Gall.

But du Cours : Enrichissement des connaissances de la langue allemande
Début du Cours : 23 Juillet
Durée du Cours : 4 semaines.

Demandez renseignements plus détaillés et liste des pensions à la Direction des Cours
Direction de l'Institut p^r Jeunes Gens (M. Lusser et M. Gademann) St-Gall

Collège Classique Cantonal

Les **examens d'admission** pour l'année scolaire 1936/37 commenceront :

le vendredi 3 juillet, à 7 h., pour la III^e classe,
le vendredi 10 juillet, à 7 h., pour les classes V, IV, II et I,
le vendredi 10 juillet, à 8 h., pour la VI^e classe.

Age requis pour l'entrée en VI^e : 10 ans révolus au 31 décembre 1936.

Inscriptions jusqu'au 30 juin. Présenter acte de naissance, certificat de vaccination, livret scolaire.

Ouverture de l'année scolaire 1936/37 ; lundi 7 septembre, à 14 h.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT LE SAMEDI

Rédacteur de l'« Educateur »:

ALBERT ROCHAT

CULLY

Comité de rédaction:

M. CHANTRENS, TERRITET

H. BAUMARD, GENTHOD

H.-L. GÉDET, NEUCHATEL

J. MERTENAT, DELÉMONT

Rédacteur du « Bulletin »:

CHARLES GREC

VEVEY, rue du Torrent, 21

Correspondants de sections:

M^{me} L. CORNUZ, VEVEY

AD. LAGIER, GENÈVE

M^{lle} N. LOBSIGER, PETIT-LANCY

J.-E. MATTHEY, NEUCHATEL

H. SAUTEBIN, DELÉMONT

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION :

AVENUE DE LA GARE, 33, LAUSANNE

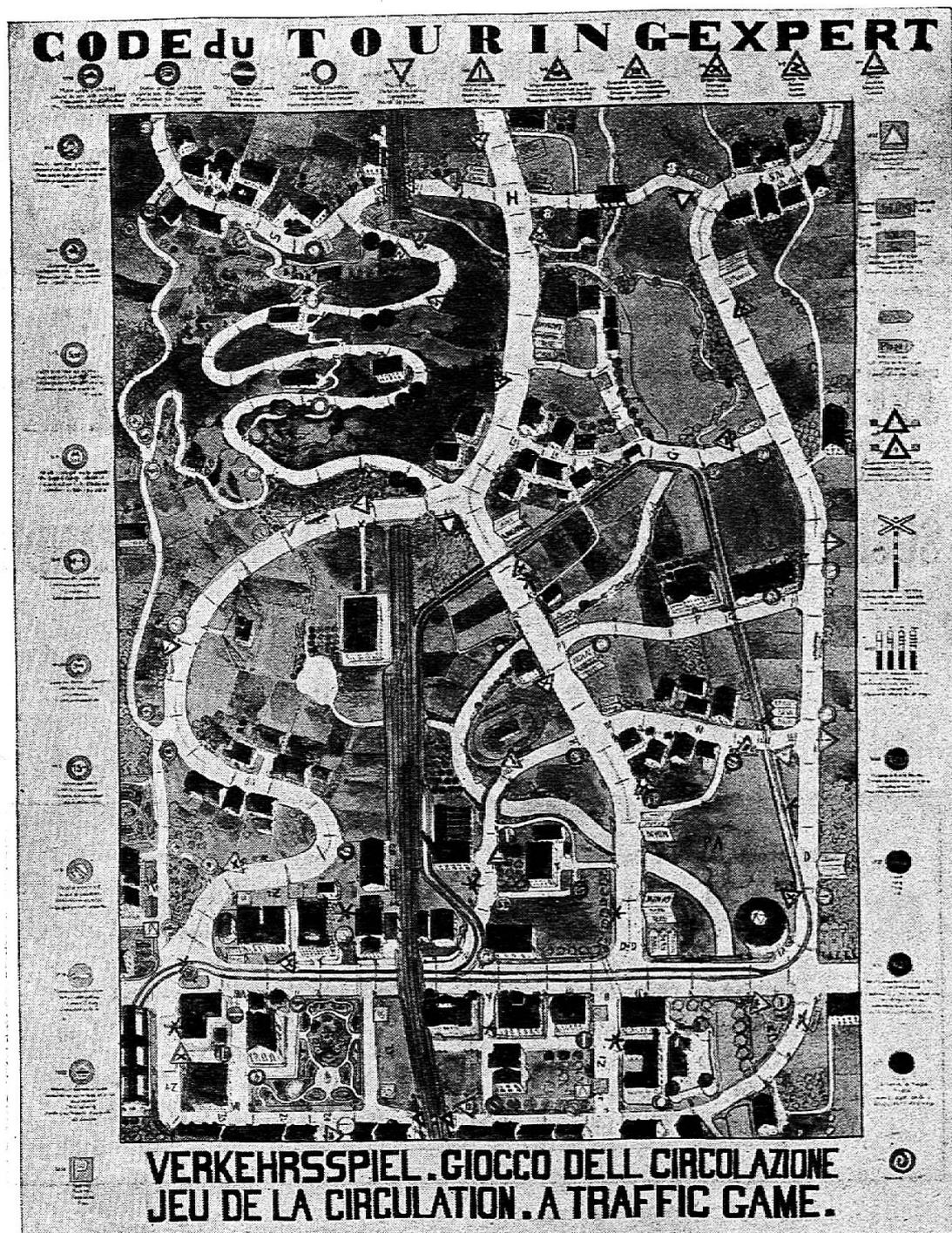
CHÈQUES POSTAUX : II. 6600 TÉLÉPHONE : 33.633

PRIX D'ABONNEMENT :

Suisse..... Fr. 9.— Etranger..... Fr. 12.—

Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A.,
Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Corps enseignant, autorités scolaires

qui souhaitez les vacances, provoquez aussi les vacances des accidents, auprès des novices et des experts, par la diffusion de la connaissance des signaux du Code et des Cas de la Circulation.

JEU TOURING-EXPERT

renseigne, oriente, délasse, amuse, avertit, prévient, documente. 4 exécutions.

EN SOUSCRIPTION jusqu'au 1^{er} août s'adresser : Editions Astral, V. Estoppey-Marti, Apples (Vaud). Après la souscription, s'adresser : Editions Spes, Lausanne. Livrable 15 août 1936. **Exécution I** : sur carton 96 × 72 cm. plié en 6. Règles de jeu en 4 langues, 9 pions dont 7 véhicules miniatures, 1 dé, dans une boîte carton. La feuille dessin en noir, les signaux de la légende, couleurs du Code, le reste du dessin à colorier par l'acheteur. Prix complet franco en Suisse : fr. 7.—. **Exécution II** : comme le I, mais entièrement colorié (7 couleurs) complet fr. 18.—. **Exécution III** : monté sous verre (82 × 105 cm.) entièrement colorié, 7 couleurs, complet : fr. 38.—. **Exécution IV** : comme III, monté en table, 2 sous-tables, 4 jambes sur roues caoutchouc, démontable, y compris 2^{me} jeu I en carton (pour instituts, établissements publics et d'éducation, auto-écoles, garages, salles d'examen) : fr. 78.—. 12 pièces et plus : 20 % de rabais. **Après souscription : prix majorés imposés.**

Petit Jeu Touring

(modèle réduit en 6 couleurs) 49 × 46 cm. 8 pions courants, 2 dés, règles de jeu, français, allemand, élégante boîte, **prix de souscription jusqu'au 15 août : fr. 3.—** franco. On peut joindre au Touring 7 pions véhicules-miniatures en bois avec un suppl. de 80 cts. pour les 7, franco.